

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

72558

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 141.1

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M. ZRAOULI M. Mohamed

Date de naissance : 1-1-49

Adresse : 51 Rue Amir Abdalkader V.N. Sofi

Tél. : 0661328375

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au médecin : DR ZRAOULI EZ-ZINE LHOUSINE MEDECINE GENERALE

Echographie - Médecine de travail et Médecin Expert N°4, Rue N°4. SMISS TRIKI - V.N - Sofi

Tel: 05 22 20 45 45

Date de consultation : 02/03/2021

Nom et prénom du malade : ZRAOULI M. Mohamed

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie :  Allergie  gache en endocrinologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 31 MAI 2021

ACCUEIL

H. HAKAN

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/03/2021	1	3	150 000 F CFA 150 000 F CFA	INP : 111208484 ZINE LHOUSSAIN LE GÉNÉRAL ZINE DE KHAZAN ZEN - Safi 40-17

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Doseur et Net Montant de la Facture
	2021/03/21	 1194,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Doc'teur EZZINE Lhoussaine

MÉDECINE GÉNÉRALE

الدكتور لحسين (الحسين)  
الطب العام

De la Faculté de médecine de Rabat

Diplôme d'Echographie Université De  
Montpellier France

Diplôme d'Ergonomie appliquée à la  
médecine de Travail Université de Dijon France

MEDECIN EXPERT

Electrocardiogramme

la Circoncision des enfants

Ancien médecin chef des urgences Hôpital  
Provincial de khemisset

Ancien médecin de Travail à l'OCP

Medecin agréée par le ministère de la santé  
pour délivrance du certificat médical  
d'aptitude à la conduite

بكلية الطب بالرباط

دبلوم الفحص الصدى جامعة مونبلييه فرنسا

الخبرة الطبية

تخطيط القلب

ختان الأطفال

طبيب مسؤول بالمستعجلات سابقاً بالمستشفى الاقليمي  
بالخديبات

طبيب سابق بالمكتب الشريف للفوسفاط

طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة  
لإعطاء الشهادة الطبية للقدرة على القيادة

SAFI, le 02/03/2021 آسف في

Z RAOULI Mohamed

803,00

~~Pylera 140/120 mg~~

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnei al aseem reches  
noures casablanca  
INEXIUM  
40 mg  
Boîte 14  
64115DMP/21/NRQ P.P.V:123,60 DH  
6 118001 020607

PYLERA® gélules  
Boîte de 1 flacon de 120.  
AMM N°281 DMP / 21 / NNP  
PPV : 803,00 DH  
Titulaire de l'AMM / Distributeur :  
SOTHEMA, B.P.N. 1.27182 Bouskoura, MAROC

6 118001 072262



123,60

~~Pylera 140/120 mg~~

134,00 DH

~~Pylera 140/120 mg~~

1194,60

PPC : 134 DH 00



5 420044 310395

Docteur EZZINE LHOUSSAINE  
MÉDECINE GÉNÉRALE  
Echographie Médecine de  
et Médecin Expert  
N°4, Rue N°4, SMISS TRIKI  
Télé: 05 24 62 07 78

PPC : 134 DH 00



5 420044 310395

رقم 4. زنقة 4 سميسم التريكي - المدينة الجديدة - آسفى - الهاتف : 05 24 62 07 78 - المحمول: 05 61 39 40 27

Rue N°4 - N°4 - SMISS TRIKI - Ville Nouvelle - SAFI - Tel: 05 24 62 07 78 - GSM: 06 61 39 40 27